

# Intercommunalité

## LA MICRO CRECHE :

### Le mot de la Directrice, Betty MONTOVAN :

Connaissez-vous les P'tites Graines de Verneix?

La micro-crèche, structure intercommunale, a ouvert ses portes en 2019 ; et c'est aujourd'hui 41 familles qui ont passé la porte de cet établissement d'accueil du jeune enfant.

Une équipe de 5 professionnelles accueille les tous petits dès l'âge de 10 semaines jusqu'à l'âge de 4 ans. L'année est rythmée de temps festifs comme le carnaval mais aussi de moments plus en douceur avec des journées de relaxation grâce à l'approche Snoezelen, où l'apaisement est au rendez-vous.

Enfin l'année est toujours ponctuée par la très attendue kermesse avec une petite remise de diplôme afin de marquer le départ pour l'entrée en école maternelle des plus grands.

Cet établissement accueille 10 enfants, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h  
Pour plus de renseignements contacter Montovan Betty au 04.70.05.55.30



## RECONQUÊTE DES CENTRES-BOURGS

### (RVCB) :

Ces études ont été financées par la Communauté de Communes pour les 33 communes de l'EPCI.

Il s'agit de mettre en valeur les bourgs, notamment des petites communes rurales et d'inciter à la rénovation des bâtiments, de créer des lieux de vie redynamisés, de redonner un attrait à ces communes.

Pour Verneix, nous avons fait le choix en premier lieu de **remplacer la toiture de notre salle polyvalente**, et **aménager le terrain voisin**, dont la commune se porte

acquéreur.

Nous sommes en cours d'étude de financement de ces travaux, et un programme sur 3 années devrait être signé ce premier semestre avec les services du département

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI):

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, le projet de PLUI a été arrêté lors du conseil communautaire du 15 novembre 2023.

Le dossier d'arrêt est consultable sur le site de la communauté de communes dédié aux documents d'urbanisme : <http://plu.cmnc03.fr/>.

Les avis et remarques de la population seront récoltés lors de la phase d'enquête publique qui sera organisée en cours d'année.

le Conseil municipal a, dans sa séance du 26 janvier 2024, regretté que ce nouveau plan d'urbanisme réduit drastiquement les possibilités de construction dans la commune de Verneix puisque :

- les zones constructibles dans les hameaux ont été supprimées ;
- les zones "Ub" (Bourgs des autres communes, villages et principaux hameaux) et "UC2" (Extensions Urbaines pavillonnaires) du Bourg et de Savigny ont été réduites aux seules parcelles "dents creuses", que les propriétaires ne veulent pas vendre.
- la seule zone favorable à la construction est la zone classée "1AUh" située à l'entrée Est du bourg, dont la surface ne respecte pas le minimum de 1ha garanti par la loi de juin 2023 .
- la zone d'extension possible proposée par les élus, reliant le bourg au stade municipal le long de la route communale, n'a pas été retenue.